

Mission sur la revalorisation des métiers du grand âge : Pas à la hauteur des urgences !

Le Premier ministre a annoncé le 12 juin dernier la présentation d'ici la fin de l'année d'un projet de loi relatif au grand âge et à l'autonomie. Le rapport rendu en mars par Dominique Libault avait permis d'identifier des axes jugés prioritaires, parmi lesquels celui de la revalorisation des métiers du grand âge.

Contact :

Serge LEGAGNOA
Secrétaire confédéral

**Secteur Protection
Sociale Collective**

✉ [slegagnoa](mailto:slegagnoa@force-ouvriere.fr)

[@force-ouvriere.fr](https://www.force-ouvriere.fr)

☎ 01.40.52.83.94

Suite à l'annonce par la Ministre des solidarités et de la santé de l'élaboration d'un « Plan métiers », une mission a été confiée à l'ancienne ministre du travail Myriam El Khomri.

Pour Force Ouvrière, la lettre de mission n'est pas à la hauteur des urgences. Il est indispensable que ce « Plan métiers » prévoit une augmentation concrète des effectifs et une revalorisation salariale pour des métiers dont la précarité n'est plus à démontrer. FO rappelle que l'intersyndicale réclame la création de deux postes dans les établissements et dans chaque service à domicile dès 2019, soit 40 000 postes.

Outre la précarité, la problématique des difficultés propres au travail féminin – temps partiel, faibles salaires, discrimination sexiste, difficultés d'évolution, ... – doit également figurer en bonne place dans cette mission qui portera sur des métiers majoritairement féminins.

FO rappellera donc avec force ses revendications, d'autant plus que la lettre de mission met l'accent sur la qualité de vie et la sécurité au travail, deux axes sur lesquelles FO n'a cessé d'alerter et dont il conviendra d'évaluer les effets des récentes réformes, en particulier pour les femmes.

Paris, le 11 juillet 2019